

Une force militante en marche !

*Accessibilité, convivialité, lien social, source de bien-être physique et psychique, proximité de la nature, choix croissant de destinations dont on peut disposer librement, ... la randonnée se positionne toujours **en tête des activités sportives les plus pratiquées par les Français en 2011.***

*Autour des 15 millions de randonneurs, tout un univers associatif, touristique, patrimonial, **s'affirme et se développe.***

*La FFRandonnée conforte, au fil des années, son **statut d'acteur incontournable de développements social, économique et culturel.***

*Depuis la pose en 1947 des premières balises blanches et rouges des GR®, à la possibilité de parcourir avec un GPS ou un smartphone les 180.000 km d'itinéraires balisés par notre Fédération, **des milliers de bénévoles œuvrent pour le développement de la randonnée en France.***

*Le service de **l'intérêt général et le souci généreux de l'autre** sont les moteurs de **leur engagement** que nous souhaitons **mettre en lumière en 2011**, à l'occasion de **l'année européenne du bénévolat et du volontariat.***

*Femmes, hommes, actifs, retraités, en métropole et outremer, **une communauté** de 20.000 bénévoles et de 150 salariés, s'investit au quotidien pour permettre aux millions de randonneurs de vivre leur **passion.***

*Responsables de sentiers, animateurs de marche nordique, formateurs GPS, rédacteurs de topoguides, présidents de comités et de clubs,... tous donnent, mais aussi reçoivent et ont **plaisir** à toujours apprendre et échanger autour de la randonnée.*

*Ils sont **au cœur** du développement de notre Fédération mobilisée **au service de tous**, dans un **esprit d'alliance** et résolument tournée vers **demain**. Ils veulent que les **chemins soient une richesse partagée !***

La FFRandonnée, qu'est-ce que c'est?

SA GENÈSE

C'est le 22 août 1947, sous l'impulsion de Jean Loiseau du Touring Club de France associé au Club Vosgien, au Club Alpin Français et au Camping Club de France qu'est créé le Comité National des Sentiers de Grande Randonnée (CNSGR), qui a permis la naissance de la FFRandonnée.

Ce Comité avait pour ambition première de mettre en place un véritable réseau d'itinéraires balisés afin de faciliter la pratique de la randonnée pédestre sur l'ensemble du territoire français.

Une signalétique est bientôt mise en place, le balisage composé d'un trait rouge surmonté d'un trait blanc est adopté, les « grandes routes du marcheur » se transforment vite en « sentiers de grande randonnée » nommés GR® grâce au travail de milliers de bénévoles sillonnant le territoire.

Le 22 avril 1978, le CNSGR devient la **Fédération Française de la Randonnée Pédestre** sous l'égide du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Elle reçoit l'agrément du Ministère de l'Environnement pour son rôle en matière de protection, de maintien des chemins et de sauvegarde de l'environnement naturel.

SES MISSIONS

Association loi 1901 **reconnue d'utilité publique**, fédération **délégitaire**, la FFRandonnée est **agrée par les ministères des Sports, de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement**. Elle est **membre du Comité National Olympique Sportif Français** et de la **Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre**. Elle a pour objectifs **de développer la pratique de la randonnée pédestre en France**, de contribuer à la protection de l'environnement et de valoriser le tourisme et les loisirs.



Passion Rando, le magazine édité par la FFRandonnée pour tous les passionnés de randonnée.

- **Organiser** le stade des GR®, GRP® et PR® par la création, le balisage, l'entretien et la promotion des itinéraires de randonnée (6 000 bénévoles).
- **Représenter** les intérêts des randonneurs et de leurs associations auprès des pouvoirs publics.
- **Contribuer** à la protection de la nature et l'environnement : protection des itinéraires, protection du patrimoine des sentiers, intérêt pour les paysages.
- **Développer** la pratique de l'activité : organisation de randonnées grand public et de Rando Challenges®.
- **Former** des animateurs, des baliseurs, des dirigeants associatifs.
- **Assister** techniquement les associations dans l'organisation de leur activité.
- **Informé** via son site web et par des publications régulières : Topoguides® (280 titres), « Passion Rando » magazine, « Balises ».
- **Déléguer** son immatriculation tourisme à ses membres de manière à leur donner la liberté de proposer des séjours touristiques et des voyages à leurs adhérents.



SON ORGANISATION

La FFRandonnée est administrée par un Comité directeur composé de 27 membres élus par l'Assemblée Générale. Élu parmi eux, sa présidente est la représentante légale de la Fédération.

Forte d'un maillage territorial très fin, la FFRandonnée est représentée partout en France métropolitaine et d'outre-mer, à travers 120 Comités régionaux et départementaux de la randonnée pédestre, regroupant en 2010, 3 347 associations ou clubs locaux.

Les Comités régionaux, départementaux et clubs de la FFRandonnée sont en action permanente partout en France.

ILS SONT LES RÉFÉRENTS POUR LE DÉVELOPPEMENT

ET LA PROMOTION DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE, en lien étroit avec les acteurs locaux, les instances représentant les ministères, les organismes de tourisme et de protection de l'environnement...

ILS SONT LES PORTE-PAROLE DE LA FÉDÉRATION À L'ÉCHELON

RÉGIONAL ET LOCAL : Ils diffusent des informations de proximité indispensables aux randonneurs adhérents ou non, sur les manifestations de randonnées programmées, sur les salons auxquels ils participent, sur l'état des sentiers, sur les opérations de nettoyage, etc.

ILS DÉVELOPPENT ET VALORISENT LA VIE ASSOCIATIVE, SOUTIENNENT, CONSEILLENT ET FAVORISENT LA CRÉATION ET L'ADHÉSION DES CLUBS À LA FÉDÉRATION.

Ils organisent de nombreuses manifestations favorisant l'accès de tous à la randonnée : vers les jeunes, les publics défavorisés, mais aussi pour répondre à l'appétit des pratiquants assidus, sportifs, itinérants, ...

ILS PROPOSENT DES FORMATIONS, À L'ATTENTION DES ADHÉRENTS

OU NON : des stages d'animateur de randonnée pédestre, stages spécifiques de découverte du patrimoine naturel et culturel (faune, flore, milieux naturels, etc.), stages d'aménagement et de balisage des sentiers et modules de formation à l'attention des dirigeants associatifs, etc.

ILS CRÉENT ET AGRÉENT LE RÉSEAU DES ITINÉRAIRES DE

RANDONNÉE. Des « commissions sentiers » créent et agrément le réseau des itinéraires GR®, GR® de Pays, créent et gèrent les itinéraires de Promenade et Randonnée PR®. Elles coordonnent le travail des baliseurs bénévoles.

ILS AGISSENT POUR LA PRÉSERVATION DES SENTIERS ET DE

L'ENVIRONNEMENT en veillant à la sauvegarde des chemins, recensant les atteintes à l'environnement relevées par les randonneurs ou les clubs de randonnée. Ils s'impliquent dans la réalisation des campagnes d'information et de mobilisation contribuant à les défendre.

REPÈRES 2011

- 210 000 adhérents
dont 62% de femmes
- 20 000 bénévoles
dont 6 214 baliseurs
- 120 Comités
départementaux et régionaux
- 3347 clubs affiliés
- 80 départements
« Eco-veille® »
- 150 salariés (Comités et National)
- 180 000 kilomètres
de sentiers balisés en France
- 260 TopoGuides® de randonnée,
350 000 exemplaires diffusés par an
- Un magazine :
Passion Rando (48 000 ex)
- Un site web :
www.ffrandonnee.fr

La FFRandonnée a mis en place son 4^{ème} plan stratégique de développement 2009-2012 autour de 5 grandes orientations :

- Une fédération au service des associations et de ses adhérents : multiplier les adhésions, accroître et diversifier l'activité, former.
- Une fédération au service de tous les randonneurs français et étrangers et de toutes les formes de randonnée.
- Une fédération garante d'itinéraires de qualité et soucieuse de leur valorisation.
- Une fédération au service des collectivités territoriales, du développement durable des territoires et d'une coopération internationale.
- Une fédération qui doit optimiser son fonctionnement à tous niveaux, conforter son image, renforcer sa notoriété et ses ressources.

La FFRandonnée, pourquoi la rejoindre ?

Aujourd'hui, sur tout le territoire français, la FFRandonnée offre à chacun, dans la modalité qui lui convient et dans les moments qu'il choisit, une triple ressource dont il peut disposer librement:



▣ **L'ACCÈS À 180 000 KM DE CHEMINS BALISÉS ET SENTIERS EN FRANCE** (ville, montagne, campagne, littoral), soit l'équivalent de quatre fois et demi le tour de la Terre, conçus dans le respect de l'environnement pour pratiquer la randonnée.

La couleur du balisage varie suivant la nature de l'itinéraire proposé, elle est :

- > **blanc et rouge** pour les sentiers de grande randonnée GR®
- > **jaune et rouge** pour les sentiers de grande randonnée de Pays GRP®
- > **jaune** pour les sentiers de promenade et randonnée de Pays PR®

L'apposition sur le terrain de ces balises n'est pas autorisée avant l'obtention d'une **homologation** ou d'un **agrément** délivrés par la Fédération. Ils répondent à des critères bien précis : une démarche qualité exclusive, gage de qualité pour les itinéraires de randonnée pédestre.

L'**agrément PR®** par la FFRandonnée témoigne de la cohérence de l'itinéraire par rapport au réseau existant, de la pertinence de ses caractéristiques techniques et son caractère attractif (paysages variés, curiosités

JALONNEMENT DES ITINÉRAIRES

	GR® Grande Randonnée	GRP® Grande Randonnée de Pays	PR® Promenade et Randonnée
Continuité			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.352-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Topo-guide des sentiers de Grande Randonnée®, Sentiers de Grande Randonnée®, GR®, GR de Pays®, PR®, « À pied® », « les environs de... à pied® », ainsi que les signes de couleur blanc-rouge et jaune-rouge qui balisent les sentiers sont des marques déposées. L'utilisation sans l'autorisation de ces marques ferait l'objet de poursuites en contrefaçon de la part de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre.

naturelles ou historiques).

▣ UN CHOIX CONSIDÉRABLE D'ACTIVITÉS PÉDESTRES ENCADRÉES par des animateurs de randonnée brevetés.

Les associations et Comités de la Fédération participent et organisent des milliers de randonnées et autres événements durant toute l'année, qui sont rassemblés au sein d'un « calendrier des manifestations ». Directement mis à jour par les structures organisatrices, il est accessible par le grand public sur le site internet de la Fédération : www.ffrandonnee.fr



© Yves Lesperat – FFRandonnée

▣ L'ENTRETIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL PERSONNEL DE BIEN-ÊTRE ET DE SANTÉ avec la pratique d'une activité sportive accessible à tous.

La randonnée pédestre est une activité douce, à la portée de tous, source de bien être et de bonne santé. La marche régulière est d'ailleurs vivement conseillée dans des campagnes de santé publique. Elle favorise également les rencontres et développe le lien social.

La FFRandonnée à travers sa commission médicale apporte sa contribution active aux campagnes de prévention de santé et valorise les bienfaits de la pratique régulière de la randonnée sur la santé.

Sportive et itinérante, elle répond aussi à un besoin d'évasion, de contact avec la nature, de performance physique ou de dépassement de soi.

➔ La Fédération offre également à chacun la possibilité de découvrir la vie associative et de participer activement aux multiples actions citoyennes qu'elle propose en s'engageant bénévolement.

La FFRandonnée en action: cinq exemples



LE RANDO CHALLENGE®

« Pour découvrir
une nouvelle pratique
ludique sportive
et culturelle
de la randonnée »

Pratique compétitive de la randonnée, sous une forme ludique, conviviale et culturelle, le Rando Challenge® est organisé partout en France par les comités et les associations de la FFRandonnée.

Par équipes de 2 à 4, les participants, répondent en chemin à des questions à choix multiples faisant appel

à l'observation, sur la flore, la faune, l'histoire, le patrimoine.

A l'arrivée, un classement est établi en tenant compte de l'exactitude des réponses, du respect de l'itinéraire proposé et du temps réalisé, calculé à partir de la moyenne horaire fixée au départ par l'organisateur (en général, entre 3 et 4 km/h). Avec les Rando Challenges®, vous pouvez: découvrir la faune et la flore des régions, tester vos connaissances sur l'environnement et l'histoire, affiner votre sens de l'orientation et de l'observation, développer votre imagination et votre esprit d'équipe en famille ou entre amis, améliorer votre condition physique en douceur.

RANDO « SANTÉ »

Depuis le 1^{er} mars 2009, la FFRandonnée propose aux individus – ne nécessitant pas de tierce personne ou d'équipement particulier pour randonner – mais écartés de la pratique associative pour raisons de santé ou de vieillissement naturel, aux capacités physiques diminuées et/ou atteintes de maladies chroniques, ... de **rejoindre ses clubs labellisés « Rando Santé® »** et de **bénéficier d'un accueil, d'un encadrement et d'une pratique d'activités physiques adaptées.** **Un club Rando Santé® propose:** deux sorties par mois au minimum, des randonnées courtes à la demi-journée et moins rapides, adaptées à l'état physique du public visé, le plaisir de se retrouver entre amis, un encadrement par un animateur formé et compétent...

« Pour permettre
à tous d'accéder
à la pratique
d'une activité
sportive »

LE RÉSEAU ECO-VEILLE®

L'une des premières initiatives de l'Agenda 21 de la FFRandonnée a été la création du réseau **Eco-veille®**, une démarche qualitative en faveur du développement durable. Dépôts sauvages, incendies, événements météorologiques exceptionnels, détériorations d'origine humaine ou encore problèmes de balisage, le « stade » des sentiers de randonnée subissent continuellement des dégradations.

Ce constat a conduit la FFRandonnée à mettre en place en 2003, le réseau Eco-Veille®, développant ainsi une action permanente de veille des chemins.

Comment? En mettant à disposition des pratiquants et du grand public des fiches d'observation « alerte » Eco-Veille dans 80 départements

ainsi que sur le site web de la Fédération.

« Pour participer
activement à la protection
des chemins et de leur
environnement »



Eco-veille®



LA FORMATION

Vous êtes randonneur, animateur, baliseur, aménageur, dirigeant d'associations ou de Comités, ou vous souhaitez le devenir? Vous avez des connaissances, des compétences ou vous souhaitez vous investir dans l'un de ces « métiers »? La FFRandonnée propose un panel de formations tout au long de l'année sur l'ensemble du territoire national pour vous accompagner dans votre démarche. On distingue des formations:

- permettant d'affiner ses connaissances et ses compétences sur la randonnée pédestre: initiation à la lecture de carte et à l'orientation, à l'utilisation du GPS, découverte de la faune et de la flore,...
- préparant à l'animation de séances de marches nordiques;
- préparant aux fonctions d'Animateur, de Baliseur et Aménageur, Dirigeant,...
- préparant à l'encadrement de personnes aux capacités physiques réduites (Rando Santé®) et à l'utilisation de la joëlette;
- préparant aux fonctions de Responsable Tourisme.

Ces formations sont ouvertes à tous les licenciés associatifs ou individuels (Randocarteur®) hormis les stages de baliseurs qui eux sont ouverts à tous les publics.

« Pour apporter des connaissances aux pratiquants et leur permettre de randonner dans les meilleures conditions de sécurité »

LES TOPOGUIDES®

Goût d'itinérance et de liberté, balade culturelle pour découvrir le cœur d'une région ou un Parc naturel, en quête d'une activité en famille ou entre amis? La FFRandonnée vous invite à découvrir **ses 260 Topoguides®**, autant de destinations possibles pour trouver la randonnée adaptée à son niveau et à ses envies.

Premier éditeur de guides de randonnée en France, la FFRandonnée publie **chaque année plus de 60 titres**, nouveautés et nouvelles éditions, qui viennent enrichir **ses collections**. Facilement identifiables par un code couleur, elles permettent à tout randonneur

de trouver un outil adapté à son niveau et ses envies: des tracés sur carte IGN, des sentiers balisés de qualité, des infos pratiques, touristiques, culturelles... et de nombreuses illustrations. Un outil idéal pour faire de la randonnée un plaisir en toute sécurité. Après les applications iPhone® «Topoguides mobiles», **la FFRandonnée innove et propose, dès mars 2011, une vingtaine d'e-topos®** en

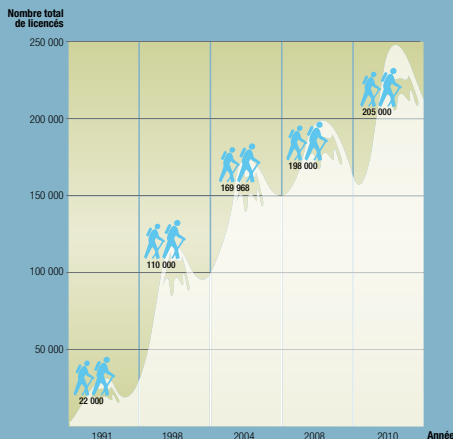
téléchargement permettant d'accéder au contenu complet des Topoguides® sur tablette tactile (Apple Ipad®, Samsung Galaxy Tab®, etc.)! D'autres titres suivront rapidement et viendront compléter notre offre numérique.

« Pour préparer et accompagner ses randonnées partout en France »



REPÈRES

Évolution des licences Fédération Française de la Randonnée Pédestre depuis 1991



Adhérer à la FFRandonnée



Adhérer à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, c'est aussi nous aider à préserver les 180 000 kilomètres de sentiers balisés. Rejoignez-nous... en choisissant l'une des quatre formules :

> AVEC LA LICENCE

Rejoignez l'un des 3347 clubs de la Fédération et profitez des randonnées encadrées par un animateur, pour tous les niveaux et tous les goûts. Elle est conçue pour vous par ceux qui partagent la même envie de liberté et vous est conseillée par ceux qui balisent et entretiennent bénévolement vos sentiers.



- **Une assurance adaptée et performante**

pour randonner dans les meilleures conditions de sécurité.

- **Une assistance 24 h /24 et 7 j /7 en France comme à l'étranger.**

- **180 000 km** de sentiers créés, balisés et entretenus par les bénévoles FFRandonnée.

- **Des stages de formation** de lecture de carte, d'orientation, d'animateurs, de baliseurs, de dirigeants associatifs.

- **Des conseils personnalisés** au centre d'information FFRandonnée de 10 à 18 heures du lundi au vendredi au 64, rue du Dessous des Berges 75013 PARIS ou au 01 44 89 93 93.

> AVEC LA RANDOCARTE®

Randonnez en famille ou entre amis en toute sécurité pendant toute une année de plaisir et de tranquillité sur nos sentiers balisés et bénéficiez de tous les avantages de votre adhésion.

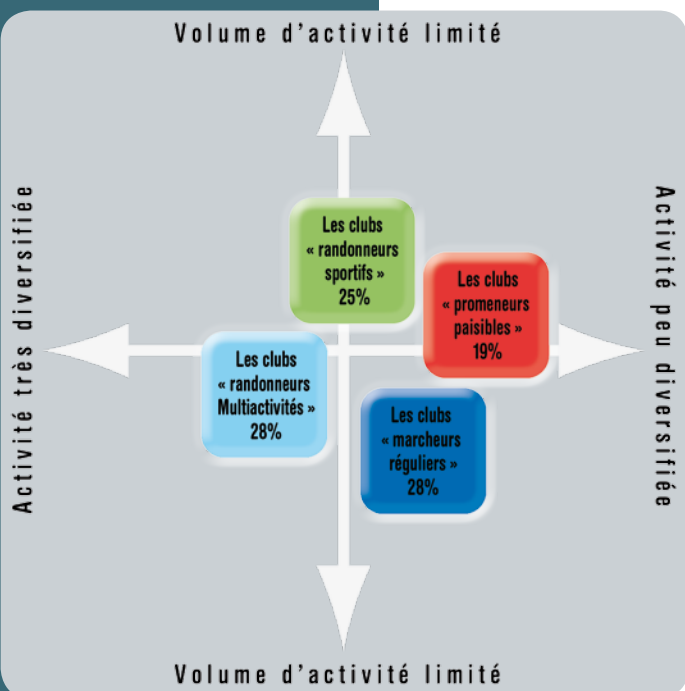


> AVEC LA RANDOCARTE DÉCOUVERTE®

Découvrez en toute sécurité le plaisir de la randonnée le temps de vos vacances avec une assurance adaptée pendant 31 jours.

> AVEC LA CARTE DE BALISEUR OFFICIEL

Participez aux actions de balisage et de veille du réseau des itinéraires de randonnée pédestre.



→ Avec votre titre d'adhésion, la FFRandonnée vous propose de découvrir son magazine **Passion Rando**. Chaque trimestre, il vous offre toute l'information pour vivre pleinement votre passion ! Au sommaire de chaque numéro : Toute l'actualité de la randonnée, des reportages et idées de randos ("Coup de coeur" en compagnie d'une personnalité, "Découverte" d'un département, "Globe" pour randonner à l'étranger, etc.) ; Mais aussi... des rubriques abondamment illustrées "Faune Flore", "Histoire et mémoire" sans oublier toutes les infos pratiques, conseils et astuces, forme et santé et un guide matériel...
Infos sur : www.ffrandonnee.fr